

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

LAMORLETTE

Jean-François

Elu départemental/Meuse (55)/Conseiller titulaire d'une délégation

Élu(e) ou nommé(e) le : 27/06/2021

Déclaration déposée le : 15/10/2021 15:38:47

Renseignements personnels :

Année de naissance : 22/11/1950

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : EPHAD D'ARGONNE Aide soignante Agricultrice Commentaire : Double activité

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire depuis le 06/2020 Commentaire : Maire de Cheppy	2020 : 3 000 € Net 2021 : 6 000 € Net
Vice-président EPCI depuis le 06/2020 Commentaire : Vice-président de la Communauté de Communes d'Argonne Meuse	2020 : 3 000 € Net 2021 : 6 000 € Net
Conseiller départemental délégué depuis le 07/2021 Commentaire : Conseiller départemental délégué de la Meuse	2021 : 7 800 € Net
Président du SM3A depuis le 06/2020 Commentaire : Syndicat Mixte Aménagement de l'Aire et des ses affluents	2020 : 1 200 € Net 2021 : 2 400 € Net

Observations

Je soussigné Jean-François LAMORLETTE certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 15/10/2021 15:38:47

Signature : Jean-François LAMORLETTE